Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 4 novembre 2014

1. Rappel rôle et fonctionnement du Conseil d'Ecole

Composé des membres ci-dessus, il se réunit au minimum trois fois par an. Il vote notamment le règlement intérieur de l'école, donne son avis et fait des propositions sur le fonctionnement de l'école. Il est consulté et informé à propos des actions entreprises. Le taux de participation de cette année pour l'élection des représentants de parents a été de 11,3% (17% l'an dernier). La présence d'une seule liste explique sans doute ce faible taux. Les parents élus, au nombre de 13 (7 titulaires et 6 suppléants) représentent collectivement les autres parents ; toutes les classes comptent des parents représentants sauf la classe de GS (MS l'an dernier) et 1 seul en CM1-CM2.

.

2. Temps d'Activités Périscolaires (TAP) en présence de Mme PITTONI

Lors de la 1ère période, environ 32 élèves de maternelle et 58 élèves d'élémentaire ont été accueillis en moyenne.

En maternelle, une 4ème personne a été rajoutée mi-octobre afin de faire 3 groupes (une des 3 atsems faisant (à tour de rôle) du ménage chaque soir). Les enfants peuvent être récupérés à tout moment.

En élémentaire, environ 43 enfants sont dans des TAPs ateliers et 15 au TAP « temps libre ». Pour ce dernier, les enfants peuvent être récupérés à tout moment. Les activités : Arts plastiques, éveil musical, découverte d'un sport collectif (Basket), Tennis de table. Lundi et vendredi : Jeux collectifs et jeux de société.

Mme PITTONI a proposé que des parents bénévoles interviennent (en binôme avec un animateur), 2 parents se sont proposés. Un contact a été pris avec les pompiers volontaires pour les CM2 en période 3 ou 4 (gestes de 1ers secours, sensibilisation / accidents domestiques). Autres projets : danse country, danse bretonne.

Un parent fait remarquer qu'il y a un écart important entre les objectifs annoncés au niveau national et les contenus effectivement proposés. La municipalité répond que les TAPs sont gratuits (ce qui n'est pas le cas partout) et qu'il faut faire avec les moyens disponibles, financiers et humains. Il faut également proposer des activités que l'on va pouvoir gérer (absences, …). Mme PITTONI ajoute qu'il faut aussi faire en fonction des envies des enfants, qui peuvent être fatigués, et que les TAPs n'ont pas vocation à remplacer ce qui peut être proposé en club sportif ou école de musique, …

3. Effectifs de l'école et répartition dans les classes

L'effectif à la rentrée était de171 élèves, stable (-2 par rapport à l'an dernier). Répartis dans les 7 classes de la manière suivante : TPS-PS : 25 MS : 19 GS : 21 (=65 en mater)
CP : 24 CP-CE1 : 6+19 = 25 CE2: 27 CM1-CM2 : 15 + 15 = 30 (=106 en élém.).
Ces chiffres ont changé dans presque toutes les classes depuis, à la hausse ou à la baisse.

4. Règlement intérieur :

Les horaires ont été modifiés à la rentrée :
8h30-11h30 (45 en élém.) et 13h30 (45 en élém.)-15h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. 8h30-11h30 les mercredis.

5. Mise en place des nouveaux rythmes scolaires

Le sentiment général qui ressort de l'échange est que les enfants sont plus fatigués surtout en fin de semaine. En élémentaire, les 2h de l'après-midi sans récréation sont difficiles. Il va être nécessaire de faire un intercours un peu plus long.

6. RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

Le secteur dit « rural » de la circonscription de Fougères a une nouvelle psychologue scolaire : Mme BEAUTE. Celle-ci exerce à mi-temps. Les parents, unanimement, regrettent qu'il n'y ait que 2 jours de présence de la psychologue pour toutes les écoles du secteur dont dépend l'école de Louvigné.

7. Anglais et « décloisonnements »

Des échanges de service sont mis en place pour l'enseignement de l'anglais. 3 enseignants de l'école sont habilités à enseigner l'anglais : M. FAVIER (3 groupes : les CE2, les CM1 et les CM2), Mme BRAULT (1 groupe : les CE1), Mme BOUDANT (1 groupe : les CP). Chaque début d'après-midi (sur le temps de sieste des petits qui permet d'avoir un enseignant de disponible en plus) les groupes « classe » sont donc réorganisés en groupes par niveau (CE1, CE2, …) pour l'anglais, l'Histoire et la géographie.
Les CE2 ont Histoire avec Mme BOURASSEAU (remplaçante de Mme LAVENTURE), géographie avec Mme SIMONOT, et sciences avec Mme FRITEAU.

8. Piscine

Les jours et groupes ont changé entre le Conseil d'école et le jour de rédaction du compte rendu. Ce sera donc finalement : le vendredi après-midi.
De janvier à fin mars 2015 pour les classes de CP et de CM1-CM2 (la moitié des CM1) (départ de l'école à 14h10 et retour à l'école vers 16h05-16h10. Horaire scolaire décalé par arrêté municipal pour les élèves concernés).
D'avril à juillet 2015 pour les classes de CP-CE1 et de GS (départ de l'école à 13h55 et retour à l'école vers 16h00).

9. Travaux, entretien

Aménagement en urgence des WC adultes pour permettre l'accès à un élève en fauteuil. (Les parents remercient pour la réactivité de l'installation faite en moins de trois jours)
Rideaux en élémentaire : poursuite du remplacement des anciens rideaux.
Tables : faute de pouvoir trouver des tables avec casiers suffisants, il est prévu une rénovation des tables existantes.
Bac à sable : celui de la cour en élémentaire a été rebouché.
Un garage à vélo est en cours de construction dans la cour de l'élémentaire, à la demande du centre de loisirs. L'équipe enseignante regrette de n'avoir même pas été prévenue.

10. Coopérative

Elle est financée par des subventions municipales (env. 75%), des subventions de l'APE (env.25%) et quelques recettes diverses (ex. photos de classes) pour le reste (0-5%). Les comptes sont contrôlés chaque année par un parent (comptable de préférence). Madame LAMBERT assure cette tâche depuis 6 ans. Des justificatifs sont également fournis à la municipalité et à l'Office Central des Coopératives des Ecoles (OCCE) chaque année. Les pièces sont conservées à l'école pendant 10 ans.

11. Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Les enseignants de l'école (sauf la directrice) assurent 1h par semaine d'APC. Ils proposent une aide aux élèves en difficulté en très petits groupes sur le temps du midi (parfois le soir). Les familles peuvent accepter ou refuser.

12. Projets et sorties

Semaine du goût : le thème de cette année était « L'Italie ». Comme chaque année, les classes peuvent participer aux travaux (arts plastiques, productions d'écrits, …) qui sont ensuite exposés à la Maison du Canton et à la médiathèque. Des ateliers culinaires sont également mis en place dans certaines classes.
Projets environnement avec la Maison Pierres et Nature:
sur le recyclage et le tri des déchets pour la classe de GS. Les CP et CE1, sur le jardin au naturel. Sur la biodiversité et sur l'eau pour les CE2, sur les zones humides pour les CM1-CM2.
Ces projets donnent lieu à une fête finale qui rassemble les classes de la communauté de communes qui ont participé et différents partenaires, en fin d'année.
Classe de découverte à Sarzeau pour les CE2, les CM1 et les CM2 : en octobre dernier. Au programme notamment : visite d'un site mégalithique, du château de Suscinio. Découverte des marais salants, du port de plaisance de St Jacques. Promenade en bateau dans le Golfe du Morbihan. Randonnée sur les sentiers du littoral. Plus de la moitié du séjour est payé par la coopérative scolaire (environ ¾ Municipalité et ¼ Association des Parents d'Elèves)
Spectacle musical : l'équipe enseignante prévoit de réaliser avec les élèves un spectacle musical le vendredi 3 avril à la salle de spectacle de Jovence, à Louvigné.

13. Questions diverses

Photo: seules des photos de « groupe classe » sont réalisées. Il est rappelé que les photos individuelles du type portrait ou fratries sont interdites à l'école par la loi. Seules les photos en situation scolaires sont autorisées. L'équipe enseignante fait le choix de prendre des photos dans le cadre de réalisations scolaires réelles et non de mettre les élèves en situation pour le passage du photographe. En maternelle, les cahiers de vie comportent beaucoup de photos de la vie de la classe. Ceci sera rappelé lors du prochain passage du photographe. Les parents indiquent que des photos prises en début d'année seraient plus intéressantes pour connaître la classe. La venue du photographe sera donc avancée cette année et faite plus tôt l'an prochain.

La présidente : Madame SIMONOT

Les secrétaires de séance : Monsieur FAVIER Madame FRITEAU